

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

«Capellogate»: Me Chaka inculpé après des témoignages accablants

4E dan Kukkiwon, formateur et instructeur des clubs Écoles des champions et Hyundai taekwondo à Libreville, il a été inculpé puis placé sous mandat de dépôt pour six chefs d'accusation.

G.R.M
Libreville/Gabon

TOUT en reconnaissant les faits qui me sont reprochés, j'avoue avoir eu aussi des rapports sexuels avec un haut cadre de la République ". D'après une source bien introduite au Palais de justice, c'est ce qu'a affirmé Me Martin Aveira, lors de son audition par le juge d'instruction mercredi dernier au tribunal de première instance de Libreville. Dans le cadre de l'affaire d'homosexualité, de pédophilie et d'abus sexuels révélée dans le milieu sportif gabonais.

Appréhendé le 28 décembre 2021 par des éléments de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DG-CISM), l'entraîneur de taekwondo, Me Chaka, est donc passé aux aveux. Sans toutefois livrer l'identité de ce " haut cadre de la République ". Des révélations troublantes à tous points de vue, d'autant plus que l'intéressé n'a



Le Palais de justice où les magistrats instructeurs ont confondu Me Chaka.

pas sévi que dans la capitale gabonaise, indique une source proche du Parquet. Et notre informateur de poursuivre, qu'à Port-Gentil, où il a séjourné pendant 72 mois, dans les années 1990, le mis en cause a déclaré avoir également fait des victimes qui se sont d'ailleurs signalées au

parquet de la République et aux enquêteurs mobilisés à cet effet. En effet, informant des sources judiciaires, Martin Aveira usait de son rôle d'encadreur pour arriver à ses fins. Mais son chantage n'a pas été que productif. Si cela a marché avec certains jeunes, d'autres lui opposaient

une résistance farouche. Conséquences: les réfractaires étaient tout bonnement exclus des dojos par Me Chaka, 4e dan Kukkiwon, formateur et instructeur des clubs Écoles des champions et Hyundai taekwondo à Libreville. Parfois, il usait même de violences physiques, en vue de

satisfaire son appétit sexuel démesuré. A en croire certaines victimes présumées, il n'hésitait pas à les prendre à la gorge.

Homme au gabarit imposant, l'ex-militaire à la retraite n'a pas résisté à la vague d'accusations de ses victimes. Ainsi que par les questions du juge d'instruction. Lequel lui a toutefois donné l'opportunité de s'expliquer sur ses appétits sexuels. Après ces aveux, le juge d'instruction l'a inculpé, puis l'a placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, pour six faits, à savoir: " viol sur mineur ", " tentative de viol ", " agressions sexuelles ", " propositions sexuelles à des mineurs ", " menaces verbales " et " violences et voie des faits ". Des crimes prévus et réprimés par le Code pénal gabonais en ses articles 6, 230, 242, 249, 255, 256, 258 et 261.

Cité dans le dossier de la pédo-criminalité qui existe dans le milieu sportif gabonais depuis plusieurs décennies, Me Chaka avait été suspendu de ses fonctions, le 21 décembre 2021, par le président de la Ligue de taekwondo de l'Estuaire, Jean-Narcisse Nguema Ndong. Cette suspension avait été élargie aux clubs dont le mis en cause était formateur et instructeur principal. L'intéressé jouissait d'une grande notoriété, selon des sources proches du dossier. Son infortune fait suite aux révélations du journaliste français Romain Molina, dans le journal britannique The Guardian, sur ce que l'on appelle désormais le "Capellogate". Lequel fait référence à Patrick Assoumou Eyi dit Capello, l'ancien sélectionneur national U17 et de plusieurs clubs locaux.

Il convient de rappeler que l'intéressé séjourne aussi depuis quelques semaines à la prison centrale de Libreville. De même que les entraîneurs Franz Orphée Mikala Bika et Triphel Mabicka dit coach Kolo, pris en flagrant délit dans une chambre au PK 7, avec deux garçons.

Contrepoint

Les victimes entre vulnérabilité et honte de dénoncer

G.R.M
Libreville/Gabon

EN larmes, cinq victimes présumées de Me Martin Aveira alias Chaka ont défilé au parquet de la République pour faire leurs dépositions.

Ces jeunes gens assurent avoir fait les frais de l'appétit sexuel de cet ancien militaire retraité, alors qu'ils étaient mineurs. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces témoignages ont mis en lumière les insuffisances et complaisances d'un milieu sportif gabonais qui n'a jamais pris en compte la pleine mesure

de ces drames. Et, donc, ne s'est pas réellement préoccupé des moyens de prévention.

Conséquence: les aspirants sportifs professionnels mineurs ont été exposés sans défense aux prédateurs sexuels. Leur vulnérabilité a été réelle, en raison de la relation fusionnelle qui s'est créée entre ces enfants et leurs encadreurs. Comme on peut le comprendre, un entraîneur a pour responsabilité de transformer et magnifier les enfants qui lui sont confiés. À l'image d'un père pour son rejeton, ou d'un enseignant envers son élève. Il est ainsi à la fois leur mentor, c'est-à-dire

celui qui est susceptible de leur permettre de progresser et d'atteindre les sommets. Mais aussi la personne dont ces enfants dépendent, le seul repère à leur disposition pour les rassurer. Et celui qui peut, du jour au lendemain, les éjecter du système. À la lumière de ce qui précède, les enfants victimes de prédation sexuelle se retrouvent généralement avec une parole muselée par le sentiment de honte et la peur que leur inspirent ces agressions. Et même du côté de leurs parents, lorsqu'ils en sont informés, la dénonciation est parfois un acte tabou. Nombre de psycholo-

gues pensent que plusieurs facteurs s'opposent à leur envie de sortir au plus vite leurs enfants de ce milieu de maltraitance. Ils énumèrent notamment la difficulté à surmonter l'épreuve, d'aller par exemple à la police ou au parquet de la République pour dénoncer le crime et la culpabilité de n'avoir pas été à la hauteur pour prévenir puis protéger ces mêmes enfants. Dans tous les cas, si le procureur dit comprendre ces réactions, il invite cependant les autres victimes présumées à venir faire leurs dépositions. Tout en leur garantissant la confidentialité.